



30 octobre 2011

## Mouvement social contre la vie chère à Mayotte : des conséquences catastrophiques pour l'éducation

Depuis le 27 septembre, Mayotte est paralysée par le mouvement de grève contre la vie chère. Toutes les moyennes et grandes surfaces de l'île ont été fermées de force par les manifestants. Le ravitaillement de base pour tous a dès lors été très difficile pendant les vacances scolaires (du 1er au 16 octobre).

Dès le début du mouvement, les manifestations ont été réprimées violemment par les forces de l'ordre (tirs de bombes lacrymogènes et de flashball, envoi de blindés légers ...). Elles ont alors parfois dégénéré en scènes d'émeutes. Très vite, un enfant a été grièvement blessé près d'un barrage. La tension est, depuis, vive dans la population.

Le voyage express de la ministre de l'outre-mer, le vendredi 14 octobre, a provoqué l'interruption des négociations en cours et attisé la colère de tous.

Le mercredi 19 octobre, lors d'une manifestation, les affrontements avec les forces de l'ordre ont conduit à un drame : la mort d'un manifestant. Des émeutes et pillages se sont alors généralisés. La presse considère que 40% des grandes et moyennes surfaces de l'île ont été pillées ou endommagées.

Le lundi 24 octobre, un médiateur est arrivé sur l'île pour observer les modalités de fixation des prix et non pour négocier, créant à nouveau une grande déception de la population.

Le mardi 25 octobre, tout le nord de l'île a été paralysé : 7 heures d'affrontements entre 80 gardes mobiles et 250 émeutiers à Dzoumogné. Alors que le bureau de Poste a été rapidement fermé dans la matinée, l'école maternelle, le collège et le LP demeurés ouverts accueillent des élèves qui ont subi les nuages de gaz lacrymogènes. Plusieurs collègues ont alors été violemment agressés en revenant de leur établissement.

Mercredi 26 octobre, des barrages ont été dressés partout. Les pillages de magasins ont repris et à Tsoundzou les émeutiers ont pillé des maisons en pleine journée après avoir forcé les habitants à en sortir.

Au nord de Mamoudzou, vers Trévani, une trentaine d'automobilistes (dont au moins un collègue), bloqués par un barrage, a dû se réfugier dans l'hôtel du même nom. Les gendarmes occupant l'hôtel et les personnes réfugiées essuyant des jets de pierres ont été évacués par la mer. Ce jour, les forces de l'ordre ont été partout débordées. Jusqu'à la fin de la semaine, tout a été bloqué sur l'île. Des barrages ont été dressés partout, suivis de violences envers les personnes bloquées.

Les établissements scolaires sont pourtant restés ouverts mais sans transports scolaires. Les ambulances ne passent plus dans de nombreux endroits (ambulance caillassée et ambulancier blessé mardi soir à Combani) et les urgences de l'île sont alors assurées par l'hélicoptère de gendarmerie ou par un bateau des pompiers.

Parallèlement, depuis le début du mouvement, des agressions diverses se sont multipliées (cambriolages, viols, caillassages, voitures brûlées) et des dérapages racistes ont fait leur apparition. L'abandon du terrain par les forces de l'ordre laisse la place à un total sentiment d'impunité.

Face à cette situation, le SNES-Mayotte a demandé aux collègues d'exercer leur droit de retrait dès mercredi soir 19 octobre. Jeudi 20 et surtout vendredi 21, la plupart des collègues nous a suivis. Le vendredi 21, la plupart des établissements étaient fermés.

Lundi 24 octobre, nous avons demandé aux collègues de se rendre dans leurs établissements si cela leur était possible. Les cours ont eu lieu le matin mais sans collation, les élèves sont repartis en fin de matinée.

**Depuis, nous avons demandé aux collègues de rester chez eux et de ne pas se rendre dans leurs établissements jusqu'à la fin des événements. Nous avons aussi demandé à plusieurs reprises aux autorités de fermer les établissements scolaires jusqu'à la fin du conflit.**

Vendredi 28 octobre, les ambulanciers et infirmiers ont déclaré exercer eux aussi leur droit de retrait.

Il n'y a aucun espoir d'amélioration à court terme puisque la grève "vie chère" est reconduite jusqu'à au moins mardi 01 novembre et qu'un nouveau « négociateur » n'arrivera pas avant le 02 novembre.

A La Réunion ou aux Antilles les émeutes “vie chère” ont conduit les autorités à fermer les établissements scolaires jusqu’à la fin de la crise. A Mayotte, des 9 collègues qui ont été agressés mardi 25 et mercredi 26 octobre, 7 l’ont été sur le chemin de leur établissement.

**A Mayotte, le Vice-rectorat est resté totalement passif. C’est le droit de retrait du SNES-Mayotte qui l’a forcé à s’exprimer. Ce droit de retrait est désormais reconnu comme légitime mais les établissements ont la consigne de rester ouverts, même virtuellement (sans élèves ni enseignants pour la plupart).**

Le SNES Mayotte demande, en plus de la fermeture des établissements pour protéger les enseignants et leurs élèves des **mesures d’urgence** :

- **départ immédiat de l’île pour ceux qui le souhaitent et réintégration dans leurs académies d’origine.**
- **possibilité offerte à tous de participer au mouvement inter académique et donc de quitter l’île à partir de la fin de l’année scolaire que l’on soit en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année.**
- **enfin, possibilité offerte à tous ceux qui souhaitent revenir sur leur renouvellement de séjour de faire machine arrière.**

Le bureau du SNES-Mayotte